

# Rédiger une bibliographie

Après chaque recherche documentaire, il est nécessaire d'indiquer les documents utilisés pour réaliser la production (pour respecter la propriété intellectuelle).

Pour cela tu vas réaliser une bibliographie.

Une bibliographie est une liste d'ouvrages ou de publications d'articles sur un sujet donné (on parle de sitographie pour une liste de sites internet).

Tu peux rédiger ta bibliographie suivant plusieurs méthodes :

- En présentant les documents selon ton plan de travail
- En les regroupant selon le support (livres, périodiques, documents électroniques).

Voici les différentes règles pour citer les documents que tu as utilisés :

## Les livres :

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre de l'ouvrage*. Éditeur (Collection), Date de publication.  
Nombre de pages

ex : DE PANAFIEU, Jean-Baptiste. *Les dinosaures et autres animaux préhistoriques*. Milan (Les Encyclopes), 2012. 254 p.

## Les articles de périodique :

NOM de l'auteur, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, jour, mois, année, n°, p. x

ex : BEYNIÉ, Marc. À table, les dinos !. *Images doc*, février 2010, n°254, p. 12-17

## Les sites Internet

AUTEUR, Prénom. Titre [en ligne]. [consulté le date de consultation]. Disponible sur adresse (URL)

ex : SALOMÉ, Arnaud. Diplodocus [en ligne]. [consulté le 05/10/2012]. Disponible sur : <http://dinonews.net/index/diplodocus.php>